

**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 02 MARS 2023
N° 2023007**

L'an deux mille vingt et trois, le deux mars, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes.

Date de la 1 ^{ère} convocation :	16/02/2023
Membres en exercice :	32
Présents :	22
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

**Objet :2023007 Subvention 2023 :
prise en charge des amortissements
du budget annexe « CIG »**

Titulaires présents : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien et BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », JOURNET Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine «Hérin », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », MAITTE Sarah « Quérénaing » arrivée à 18h13, POTIER Sylvia et TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant », SAVARY Dominique et YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger » arrivés à 18h13, BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Suppléants présents : LOUVION Marie Renée « Petite Forêt »

Titulaire absents – excusés : PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », RAMEZ Damien et DESROUSSEAUX Chantal « Maing », GOURDIN Alison et HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », MANGENOT Cédric « Quérénaing »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde « Thiant »

Madame la Présidente PROPOSE de verser pour l'année 2023 une subvention d'un montant de **7 954.89€** au budget annexe « CIG » afin de couvrir le coût de l'amortissement 2020 des biens acquis avant 2000.

Le comité syndical

Vu l'exposé de Madame la présidente,

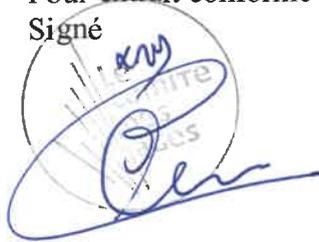
Et après en avoir délibéré

DÉCIDE à l'unanimité d'accorder une subvention d'un montant de **7 954.89€ « sept mille neuf cent cinquante-quatre euros quatre-vingt-neuf »** pour la couverture des amortissements 2023 des biens acquis avant 2000 au budget annexe « CIG ».

DIT que la dépense est prévue à l'article 65737 « subvention aux autres établissements publics locaux » du budget principal 2023 du Comité deS AGES du Pays Trithois.

DIT que la dépense sera couverte à hauteur de 50% par une participation des communes sauf Raismes, Petite Forêt, Monchaux sur Ecaillon avec inscription budgétaire à l'article 74748 – « Participations des communes ».

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme
Signé

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Comité syndical' and 'Pays Trithois' around a central emblem.

Délibération télétransmise
En sous-préfecture de Valenciennes